

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

OUVERTURE DE SÉANCE : 19 HEURES

PRÉSIDENT : M. Christian GALLÉ

PRÉSENTS : Mmes BABARIT Marie-Christine, NOÉ Sophie, LE ROUZIC Didier, DASSONVILLE Kévin, MR REBEILLEAU Grégoire, Mme NAULIN Sylvie, Mr CHANCELLE Léonard.

Excusés ayant donné procuration : Mme DASSONVILLE Anaïs donne procuration à Mr DASSONVILLE Kévin, Mr CHESNEAU Patrice donne procuration à Mr REBEILLEAU Grégoire, Mme BRELIERE donne procuration à MR GALLÉ Christian, MR BECK donne procuration à Mme BABARIT Marie-Christine et MR SAINT-PAUL donne procuration à MR CHANCELLE Léonard.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame BABARIT Marie-Christine

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 21 MARS 2022

Mr Le Maire demande au conseil d'observer une minute de silence en mémoire de notre conseillère municipale Isabelle DURET décédée.

Monsieur le Maire demande d'approuver le Procès-verbal du dernier conseil municipal.
A l'unanimité le conseil municipal marque son approbation pour ce procès-verbal.

1- DÉLIBÉRATION : JURY D'ASSISES

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

Pour établir la liste préparatoire, il faut procéder au tirage au sort sur la liste électorale d'une personne pour la commune de Turquant.

Résultat du tirage au sort : Monsieur NICOLAS Vincent.

2-DÉLIBÉRATION : DEVIS TRAVAUX CRECHE

Mme BONNEAU vice-présidente du RPI, Jessy LEVEQUE directrice de la crèche, et le personnel demandent que des travaux soient effectués afin d'améliorer le cadre de travail des ATSEM et de l'ensemble des personnes exerçant au sein de la crèche.

Les travaux consistent à aménager à l'étage un espace libre en coin cuisine et de percer une cloison pour accéder à l'escalier intérieur.

Mr Le Maire précise que le président du RPI accepte de participer au financement des travaux.

Les travaux seront à réaliser dans l'idéal en juillet ou septembre.

Après délibération et vote à main levée, le conseil décide à l'unanimité d'accepter les travaux.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Devis PEARSON (Plomberie-Electricité) :

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Devis

Votants : 13 Pour : 0 Contre : 13 Abstention : 0

3-DÉLIBÉRATION : DEVIS VOIRIE

Mr le Maire précise que cela représente un coût important pour la commune et que seule la rue du Ponceau sera rénovée cette année.

3 devis sont présentés entreprises JUSTEAU, ATC et RTL.

Mr Le Maire rappelle aux membres du conseil le budget à ne pas dépasser soit 41 200 euros et que la durée des travaux est d'environ 8 à 10 jours.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil décide d'accepter le devis de l'entreprise ATP.

Devis ATP :

Votants : 13 Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 0

Devis JUSTEAU :

Votants : 13 Pour : 2 Contre : 11 Abstention : 0

Devis RTL :

Votants : 13 Pour : 0 Contre : 13 Abstention : 0

4-DÉLIBÉRATION : DEVIS TROGLOTHEQUE

Mr le Maire présente au conseil le nouveau devis et informe les membres du conseil avoir demandé une révision du devis.

L'entreprise a donc revu son devis à la baisse de 2000 euros.

Il précise avoir reçu un mail de MR PIERSON indiquant un don de ROC CONFORTATION d'un montant de 2500 euros en échange d'un reçu fiscal d'exonération pour aider la commune et faire avancer le projet de la Troglotèque.

Concernant l'association, le prix d'entrée est de 5 euros et gratuit pour les habitants de Turquant. Mr CHANCELLE demande quelles seront les conséquences en cas de refus.

Mr le Maire précise qu'ils chercheront un nouveau lieu et nous aurions des difficultés pour le relancer.

Mr Le Maire informe vouloir revoir à la hausse le loyer en 2023.

Mr REBEILLEAU demande si la commune a déjà calculé le montant total des dépenses engagées pour cet atelier. Réponse Non.

Mr Le Maire rappelle que cela demande un effort financier conséquent, mais leur présence a un impact très positif pour le village et le saumurois.

Aucune subvention ne peut nous être versée.

Mr Le Maire précise que Mr LEOTOT expert géologue visite tous les 4 ans pour prévenir les risques.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil décide à la majorité d'accepter les travaux et le devis.

Votants : 13 Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 8

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

5-DELIBERATION : AIDE FINANCIERE TAUMALIE

Mr le Maire informe le conseil qu'il s'agit d'une famille ayant obtenu une aide du CCAS de 150 euros pour la réparation de leur voiture.

Mr le Maire explique que le conseil doit délibérer afin d'enregistrer le versement au garage.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil décide d'accepter la demande d'aide financière.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Christian GALLÉ :

- Informe le conseil qu'une entreprise a creusé devant le bar « la CAVE » pour enlever les racines, en prévision de créer un parterre fleuri.
- Précise qu'une cuve de récupération d'eau de pluie va être installée aux ateliers.
- Informe les membres du conseil du changement des heures d'ouverture de la Mairie à partir du 02 Mai. Le secrétariat sera ouvert de 8h à 12h le mercredi matin au lieu de 9h à 12h et les lundis et jeudis après-midi la fermeture se fera à 18h au lieu de 18h30.
- Mr Le Maire précise que le repas champêtre aura lieu le 18 juin aux halles de Turquant, un flyer avec coupon-réponse va être distribué aux habitants. Mr Le Maire indique être en contact avec MR MABILEAU de Varennes sur Loire pour le repas.
Il propose un repas gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et payant 10 euros par personne.

Madame Marie-Christine BABARIT :

- Rappelle que la commémoration du 8 mai est fixée à 11h45. Ce même jour à lieu la randonnée organisée par le comité des fêtes.
- Elle indique également la balade plogging du 14 mai et demande au conseil de l'aide pour l'installation des barnums.

Mr Didier Le ROUZIC :

- Demande un rappel par rapport aux entretiens de la CAUE. Mr Le Maire informe sur le déroulement de la réunion. Il précise qu'un RDV est fixé au mercredi 4 Mai avec URBATERRA, afin de visiter le site.

Mr Léonard CHANCELLE :

- Demande pourquoi Mme DAMAS Françoise et Mr ROUSSEAU Didier ne sont pas présents ce soir comme indiqué dans la convocation.
Mr Le Maire répond avoir appris leur absence juste avant le conseil.
- Demande si le curage des fossés va être fait. Mr Le Maire répond que nous avons reçu 2 devis mais que ces travaux ne pourront être réalisés cette année.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL : Le Lundi 23 Mai 2022 à 19h00

CLÔTURE DE SÉANCE : 20h30

Marie-Christine BABARIT

Patrick BECK
Donne procuration à MME BABARIT
Marie-Christine

Alexandre SAINT PAUL
Donne procuration à MR CHANCELLE
Léonard

Léonard CHANCELLE

Patrice CHESNEAU
Donne procuration à MR REBEILLEAU
Grégoire

Christian GALLÉ

Kévin DASSONVILLE

Sylvie NAULIN

Grégoire REBEILLEAU

Sophie NOÉ

Didier LE ROUZIC

Marinette BRELIERE
Donne procuration à MR GALLÉ
Christian

Anaïs DASSONVILLE
Donne procuration à Mr DASSONVILLE
Kévin